

## Amélioration des garanties des salariés

Paris, le 9 février 2018

Lors de la dernière commission paritaire nationale du 4 décembre 2017, un projet d'accord visant à améliorer les garanties du régime frais de soins de santé du personnel non cadre et cadre de la pharmacie d'officine a été présenté aux partenaires sociaux.

Ce projet d'accord prévoit :

- **de réduire le reste à charge des assurés non-cadres pour les frais hospitaliers,**
- **d'augmenter le forfait de médication officinale pour les cadres et les non-cadres,**
- **d'aligner certaines garanties des non-cadres vers celles des cadres** (frais chirurgicaux et prime de maternité ou d'adoption),
- **de renforcer la prévention professionnelle** (vaccination antigrippale).

**Sans hausse des cotisations, ces nouvelles garanties répondent aux besoins de l'ensemble des salariés officinaux.**

Les pouvoirs publics souhaitent, depuis plusieurs années, que la **médication officinale se développe de manière sécurisée et encadrée par le pharmacien d'officine et son équipe afin de renforcer l'accès aux soins des patients sur l'ensemble du territoire.** De plus, la profession s'est particulièrement investie dans l'expérimentation de la vaccination antigrippale en officine et se mobilise pour **renforcer la couverture de la population dans son ensemble et particulièrement des professionnels de santé.** Nous pouvons, par l'évolution et l'orientation de ces garanties, témoigner de la mobilisation de notre branche.

**L'USPO et deux organisations syndicales de salariés, Force Ouvrière (FO) et l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) se sont déclarées signataires de ce projet d'accord.**

Porter ensemble ces améliorations permettra de créer un climat plus apaisé au sein de nos instances prévues pour le dialogue social.

Aussi, nous invitons l'ensemble des partenaires sociaux, organisations syndicales patronales et salariales, à soutenir et signer ce projet d'accord **avant le 1<sup>er</sup> mars 2018.**

Daniel BURLET  
Responsable des affaires sociales

Gilles BONNEFOND  
Président de l'USPO